

10° La *résorcine*, essayée par Dujardin-Beaumetz et Desnos, Callias et Perradon, ne produit qu'un abaissement de température passager et avec sueurs abondantes, aux doses élevées de 5 à 10 grammes.

11° L'emploi de la *thalline*, vantée par Ehrlich, Gerhardt, Ruetmayer, n'a pas passé dans la pratique.

II. MÉDICATION RÉFRIGÉRANTE OU PSYCHOTHÉRAPIE. — *Historique.* — L'idée de combattre la chaleur fébrile par le froid est aussi ancienne que la médecine. Hippocrate, Galien, Celse prescrivait déjà, contre la fièvre, les boissons froides, les lotions et les applications d'eau froide. Il en fut de même des médecins arabes. Au moyen âge, on déconseillait le froid dans les maladies fébriles; mais, dès le début du dix-huitième siècle, quelques empiriques anglais et italiens revenaient à l'emploi de l'eau froide *intus et extra* dans les fièvres. En 1730, Cyrillo, professeur de médecine à Naples, interdit au fébricitant toute alimentation jusqu'au septième jour et ne lui permet que l'absorption d'eau froide. Vers le milieu du même siècle, les frères Hahn (de Breslau) publient une étude de la réfrigération dans les maladies aiguës; et en 1786 paraissait, en Angleterre, l'observation de Wright qui, à son retour d'Amérique, atteint d'une fièvre grave pendant la traversée, se guérit par des affusions d'eau de mer froide et guérit aussi un autre passager par le même traitement.

Mais l'emploi de la réfrigération ne fut méthodiquement réglé qu'en 1797, par un médecin écossais, Currie. Le premier, il a observé thermométriquement les modifications de la chaleur fébrile sous l'influence de son traitement. Son procédé est l'affusion faite plusieurs fois par jour, sur le dos, avec 20 à 30 litres d'eau de mer très froide. Le malade est, aussitôt après, rapidement essuyé et replacé dans son lit.

En 1805, Giannini (de Milan) substituait l'immersion, c'est-à-dire le bain, aux affusions. Bouveret et Tripier montrent, par la citation qui suit, que sa méthode est très analogue à celle de Brand et de Jurgensen. « Je me servais, dit-il, de baignoires dont on a coutume de se servir; je les faisais journellement remplir d'eau froide au degré où elle se trouvait naturellement en sortant du puits, en hiver comme en été. Le malade était transporté par deux infirmiers adroits et intelligents, dépouillé nu, plongé dans l'eau où il restait assis le temps nécessaire. Lorsqu'il en sortait, on le remettait dans son lit, après l'avoir négligemment essuyé, car un reste d'humidité ne lui était pas inutile. On versait de l'eau sur la tête pendant toute la durée du bain. »

En France, ces pratiques ne trouvèrent que peu d'imitateurs. Néanmoins, Portal employait le bain tiède prolongé contre les fièvres

bilieuses et putrides, et Récamier combattait par l'eau froide les formes graves de la fièvre typhoïde; mais surtout Jacquez (de Lure) insistait sur la nécessité de « recourir dans les fièvres aux moyens naturels propres à débarrasser le corps de cet excès de calorique... » et communiquait, en 1847, à la Société de médecine de Besançon ses recherches statistiques sur le traitement de la fièvre typhoïde par les réfrigérants. Son procédé consistait à appliquer des compresses trempées dans de l'eau de puits sur la tête, le ventre et la base de la poitrine. Il donnait aussi abondamment à boire de l'eau pure et fraîche.

Toutes ces pratiques devaient trouver une formule plus scientifique dans la méthode de Brand: l'hydrothérapie du typhus. Dans son premier ouvrage (1861), le médecin de Stettin conseillait, suivant les cas, l'affusion froide, les frictions dans le drap mouillé, les lotions et les compresses froides. Ce ne fut que dans ses publications ultérieures qu'il recommanda le *bain froid systématique*, croyant, comme Liebermeister, que l'hyperthermie est la cause principale des dégénérescences viscérales, en particulier du cœur, d'où l'indication essentielle d'abaisser la température.

La méthode de Brand fut introduite en France par M. Glénard (de Lyon). Dans son premier mémoire (1873), il montre les remarquables résultats dont il a été témoin pendant sa captivité en Allemagne et ceux qu'il a obtenus dans les hôpitaux de Lyon. Puis, par une série de travaux, il entraîne la conviction de la plupart de ses collègues des hôpitaux, et, en 1883, dans un mémoire d'ensemble présenté au nom des médecins des hôpitaux de Lyon (vingt-deux sur vingt-quatre avaient signé ce manifeste), il exprime la « conviction que cette méthode, régulièrement appliquée dès le début de la maladie, abaisse considérablement le taux de la mortalité ». Signalons, parmi les médecins lyonnais qui ont le plus pris part à cette véritable croisade, MM. Tripier et Bouveret (1886).

A Paris, de nombreuses et longues discussions eurent lieu à l'Académie de médecine et à la Société médicale des hôpitaux. Juhel-Rénoy fut, au sein de cette dernière Société, le champion le plus ardent de la méthode.

Le bain froid « est essentiellement le procédé le plus efficace et le plus usité de l'antipyrèse hydriatique » (Merklen). Pourtant d'autres moyens, empruntés également à l'action de l'eau, peuvent être encore préconisés dans certains cas: les affusions, les lotions, le drap mouillé, etc., et enfin les bains tièdes ou frais et les bains tièdes graduellement refroidis. La technique de tous ces procédés et la discussion critique de leur valeur trouveront leur place au chapitre des *Méthodes générales de traitement*, lorsque nous exposerons

la question de l'emploi de l'eau dans toutes les formes de la fièvre typhoïde.

Médication tonique ou sthénique. — Le café et le thé, donnés en boissons plus ou moins diluées, répondent déjà à cette indication. L'alcool est un élément important de cette médication; il était déjà conseillé par Hufeland et par Pinel dans les fièvres nerveuses ou putrides. En Angleterre, sous l'impulsion de Graves, Stokes, Todd, les doses ont été exagérées. M. Jaccoud donne 30 à 80 grammes de cognac dans une potion cordiale; il recommande, en outre, l'administration de 250 grammes de vin de Bordeaux. Le vin, du reste, outre qu'il soutient les forces, introduit dans l'économie une certaine quantité de potasse; de plus, d'après M. Robin, le tanin qu'il contient aurait une légère action antiputride.

Les indications de l'alcool sont la faiblesse et l'irrégularité du pouls, l'état typhoïde très marqué, l'adynamie; il est très utile chez les sujets alcooliques. L'alcool est contre-indiqué dans le jeune âge et dans les cas de délire violent ou d'oligurie avec albuminurie.

En résumé, l'alcool, à dose modérée, peut être un adjuvant précieux.

Le *quinquina* est aussi un agent utile. On le prescrira sous forme de décoction, d'extrait fluide ou d'extrait mou à la dose de 2 à 4 grammes par jour. On en cessera immédiatement l'usage, s'il provoque des troubles gastriques.

Les *sels de quinine* à faible dose (50 centigrammes par jour en deux fois) ont une action tonique analogue.

L'*acétate d'ammoniaque* aux doses de 4 à 10 grammes, pendant quelques jours, peut également rendre des services dans le cas d'adynamie.

La *kola*, la *caféine*, le *sulfate de spartéine*, l'*éther* seront aussi à employer dans certaines conditions que nous aurons à envisager en étudiant le traitement des complications.

Nous avons vu précédemment que les *injections de sérum artificiel* ont, en dehors de leur action diurétique, un effet tonique évident, par le relèvement de la tension sanguine et la stimulation des centres nerveux qu'elles déterminent.

MÉTHODES GÉNÉRALES DE TRAITEMENT.

Il y a, avons-nous dit, des méthodes de traitement qui emploient telle ou telle médication de façon exclusive ou systématique; il y en a, au contraire, qui subordonnent le choix de la médication aux indications. Nous n'exposerons que les plus connues des unes et des autres.

Méthode de l'expectation. — On la désigne aussi sous le nom de *méthode de l'expectation armée*. Elle consiste, dans les cas bénins où la température ne dépasse pas 39 degrés, à laisser évoluer la maladie, en veillant simplement aux soins de propreté, à l'hygiène alimentaire et à la diététique. Les malades sont alimentés avec du lait, des bouillons, des potages, des soupes maigres, de la limonade vineuse. On donne quelques purgatifs, du benzo-naphtol, du salol, du salicylate de bismuth, et, si la température s'élève au delà de 39 degrés, de la quinine et quelques lotions fraîches. La médication tonique est instituée quand l'état du pouls le commande (au-dessus de 90).

Dujardin-Beaumetz, qui fut, à la Société médicale des hôpitaux, le défenseur de cette méthode, conseillait, quand les circonstances le commandaient, les bains tièdes ou froids, l'alcool, la quinine à doses modérées, le tout manié avec tact et prudence: il conseillait aussi les lotions vinaigrées et la désinfection des garde-robes.

Nous avons vu que le traitement de M. Debove est aussi très simple: il consiste essentiellement à provoquer une abondante diurèse, en faisant boire au typhoïdique 6 à 7 litres de liquide en vingt-quatre heures. Le régime diététique et hygiénique ordinaire est institué.

La méthode de l'expectation ne peut évidemment convenir qu'aux formes légères de la maladie.

Méthodes de traitement par les substances médicamenteuses. — Nous avons, en étudiant les antiseptiques et les antithermiques employés dans la fièvre typhoïde, indiqué et soumis à la critique ces différentes méthodes. Nous n'avons pas à y revenir. Disons cependant, en ce qui concerne les antithermiques, que « l'action de ces médicaments, de la quinine surtout, est une sorte de pierre de touche: leur inefficacité indique une fièvre typhoïde grave... Moins puissante que les autres antithermiques, la quinine est cependant le seul qui mérite d'être conservé dans le traitement de la fièvre typhoïde. Son action est moins rapide, mais plus persistante que celle de l'acide phénique et de l'antipyrine: ses effets toxiques sont nuls ou minimes. Administrée à doses modérées, elle n'a d'inconvénients que pour quelques estomacs délicats, et encore peut-elle être donnée en injections sous-cutanées sous forme de chlorhydro-sulfate. Dans les formes légères et moyennes, elle modère la température, ralentit le pouls, calme les phénomènes nerveux; mais son action est insuffisante dans les formes intenses et graves, contre lesquelles l'antipyrèse hydriatique est seule efficace » (Merklen).